

## Programme Energie/FONAREDD

### Rapport de circonstance sur l'état d'atteinte des jalons 2018

#### 1. Introduction

Le programme énergie a été approuvé par le comité de pilotage tenu en date du 8 novembre 2018 pour un démarrage programmé pour le 1<sup>er</sup> décembre 2018. Le présent rapport rend compte des progrès accomplis dans l'atteinte des jalons 2018 et comment on y est parvenu, sachant que le programme n'a pu démarrer qu'au terme de cette échéance.

#### 2. Rappel des jalons 2018 assignés au programme « énergie »

Deux jalons sont assignés au programme « énergie » au titre de l'année 2018. Il s'agit de :

- Etude de faisabilité réalisée sur les énergies de substitution au bois-énergie en milieu urbain, dont les énergies renouvelables ;
- Réalisation des études de références à Kinshasa et dans les zones cibles par les programmes intégrés sur la production, la consommation et l'efficacité énergétique dans l'utilisation de la ressources bois ;

#### 3. Etat d'avancement dans l'atteinte des jalons 2018

- a) **Par rapport au jalon 1** : étude de faisabilité sur les énergies de substitution au bois-énergie, on peut noter les progrès suivants :

La RDC a produit, avec l'appui du PNUD, son premier atlas des énergies renouvelables. Cet atlas recense et localise **890 sites propices au développement des applications hydroélectriques** (contre 217 seulement connus jusque-là) et montre leur répartition sur les 145 territoires que compte la RDC. Il ose des études de faisabilité (sommaires et à titre indicatif) pour le tiers de ces sites (fiches de projets). L'atlas va au-delà de l'hydroélectricité pour documenter l'ensemble des sources d'énergie dans leur diversité (biomasse, solaire, géothermale, éolienne, etc.) pour promouvoir un mix énergétique large et approprié à chaque localité. Les deux conclusions majeures sont les suivantes :

- **La RDC dispose des atouts énergétiques exceptionnels pour mettre en valeur son potentiel économique sur toute l'étendue du pays** : En effet, l'atlas démontre que **10 000 mégawatts**, soit le dixième du potentiel national (estimé à 100 mille mw pour ce qui est de l'hydro-électricité), est largement décentralisé. C'est de loin suffisant pour combler l'ensemble des besoins locaux de développement (dans une perspective de 15 à 20 ans) et donner des gros avantages à la diversification de l'économie congolaise ;
- **La nécessité de combiner plusieurs solutions complémentaires** en vue de parvenir à assurer une large électrification du pays et, plus globalement, de parvenir à moderniser les services énergétiques. En effet, les études sous-tendant l'élaboration de l'atlas des énergies renouvelables de la RDC montrent que les réformes seules ne suffisent pas, elles doivent être accompagnées des programmes ciblés, du genre celui portant sur la substitution de la consommation du bois-énergie, considéré à juste titre comme un programme « phare » de la modernisation des services énergétiques.

- b) **Par rapport au jalon 2** : réalisation des études de référence à Kinshasa et dans les zones cibles par les programmes intégrés sur la production, la consommation et l'efficacité énergétique dans l'utilisation de la ressource « bois-énergie », on peut noter que :

- Le document de projet a été élaboré sur la base d'une série d'études précédemment réalisées (confère bibliographie à la fin du prodoc) ;
- Ces études ont été complétées par des enquêtes rapides. Les principales conclusions tirées de ces études et enquêtes peuvent être résumées comme suit :

Localité	Observations
Kinshasa	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte dépendance des ménages au bois pour cuisson : 87 % à Kinshasa</li> <li>• Le potentiel de ce marché est énorme au regard de la densité, pratiques, importance du secteur informel, etc.</li> <li>• Une demande accrue des institutionnelles (les prisons, la restauration de rue dite « Malewa », les boulangeries et autres petites « industries » locales qui seront une des cibles importantes du programme dans la ville de Kinshasa.</li> </ul>
Kisangani	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte utilisation de la ressources bois-Energie 95 % à Kisangani mais très faible connaissance/expérience des Foyers Améliorés</li> <li>• Nécessité de susciter la demande (et ceci prendra suffisamment du temps : faible revenus, prix dérisoire de bois Energie</li> <li>• Le volet MCH, tenant compte de l’atlas, sera expérimenté dans cette région ;</li> <li>• Investissements faibles qui seront complétés par des budgets additionnels PIREDD</li> </ul>
Lubumbashi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lubumbashi connaît une expansion de l’utilisation du GPL et en même temps essaie de produire localement des réchauds à gaz (tier 4 et 5 très propres) ;</li> <li>• La région a une bonne expérience sur l’utilisation des Foyers améliorés et profite de l’expérience de la Zambie voisine</li> <li>• Une demande solvable existe pour booster l’adoption des FA</li> <li>• Enjeu environnemental majeur du fait d’un paysage de savane dont notamment les forêts sèches de MIOMBO (qui constitue aussi des enjeux REDD+) ;</li> <li>• 86% des ménages au charbon de bois (Données 2013-2014), soit une consommation urbaine estimée à 323 000t/an (Imani et al 2015)</li> </ul>
Kivus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Nord et Sud Kivu ont le plus grand nombre de fabricants de Foyers Améliorés ;</li> <li>• Le Taux d’adoption et d’utilisation des FA est le plus important du pays ;</li> <li>• La maîtrise du Bois-Energie constitue également un enjeu pour ces provinces pour préserver les deux parcs (VIRUNGA et KAHUZI BIEGA) et leur biodiversité exceptionnelle ;</li> <li>• 56% du charbon (116 000 tonnes), une part importante en bois de chauffe (Nord Kivu)</li> <li>• L’utilisation nette de charbon de bois est d’environ 90 000 tonnes/an (à Bukavu) contre 6 500 tonnes de bois de chauffe par an.</li> </ul>

Les études disponibles dans le secteur de l’énergie en RDC, sur la consommation ou l’organisation des filières du bois-énergie ont cependant une faiblesse :

- Elles sont souvent anciennes et parcellaires, selon les organismes qui les ont financées et mises en œuvre ;
- Elles ont suivi des méthodologies souvent très différentes, ce qui rend leur comparaison dans le temps ou dans l’espace (d’une ville à l’autre) très difficile.

C’est la raison pour laquelle, le programme « énergie » accorde une importance majeure à la mise à jour des études existantes pour pouvoir mieux orienter l’action du programme, de façon à atteindre les objectifs attendus dans l’impulsion de la substitution de la consommation du bois-énergie.

**(i) Pour ce qui est du bois-énergie**, la mission devrait permettre de réaliser les études sur le bois-énergie selon les trois grandes phases/thématiques tout en assurant le transfert des capacités vers la RDC.

**Les diverses phases de l’étude bois-énergie prévues sont les suivantes :**

- 1. Pratiques de consommation et demande potentielle de changement (baseline).**
- 2. Filières et marché de l’énergie de cuisson (bois de feu, charbon de bois, GPL).**
- 3. Flux d’approvisionnement**
- 4. Restitution et renforcement des capacités (phase transversale)**

**(ii) Pour ce qui est du GPL**, l'étude porte sur la modélisation du potentiel et l'impact du déploiement du GPL en RDC. L'objectif de cette étude est de :

- 1. Mieux comprendre le marché potentiel à Kinshasa et ses caractéristiques ainsi que de**
- 2. Pouvoir quantifier les impacts potentiels de développement du marché du GPL.**

**A cet égard, on peut mettre en avant les progrès suivants :**

- Les termes de référence ont été élaborés et validés par toutes les parties prenantes ;
- Lesdites études ont été confiées, comme déjà définies dans le prodoc, aux organisations suivantes : CIRAD (pour le bois-énergie) et LGPL (pour le GPL) ;
- Les équipes sont déjà à pieds d'œuvre sur terrain et une première restitution est prévue lors des assises du lancement du programme, prévu au mois de juin 2019.